

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Mars 2008

Membres présents : Mrs SAVOYE – DAUTUN – LAMURE – Mme BOULAND – M. BULLIAT – Mme LORON – - Mrs CHATELET – COHEN – DUGELET – DUMONT – MONNET – PEREK - RINGUET – SORNAY – Mmes CHAVY – DEPARDON - PRALUS

Membres excusés : Mrs GRILLET - TOURNISSOUX

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. LAMURE

Après lecture, le compte rendu de la séance du 14 Mars est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Déclarations d'intention d'aliéner.
- 2) Décision modificative
- 3) Constitution des commissions communales
- Désignation des délégués des syndicats et organismes intercommunaux
- 4) Hôtel le Baudelaire
- 5) Lotissement le Colombier
- 6) Elargissement voie Romaine
- 7) SYDER : renforcement BT
- 8) Promesse de vente M. MORIN Bernard
- 9) Avenant pour extension assainissement
- 10) Demandes de subvention
- 11) Devis
- 12) Informations diverses



1) Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de la Maison du Raisin, 224 rue Pasteur, cadastrée AI 515, propriété de M Baldeck, ainsi que sur la vente de la maison, 48 Place de la pompe, cadastrée AI 521, propriété de M. Triboulet Franck.

2) Décision modificatives

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier les ouvertures de crédits en section fonctionnement, intérêts moratoires, pour permettre les ajustements sur le budget 2008,

Après délibération, le conseil unanime,

APPROUVE les modifications de crédits sur le budget principal 2008 suivantes :

| SECTION FONCTIONNEMENT | DEPENSES | RECETTES |
|------------------------|------------|-----------|
| ARTICLE 60621 | - 1 000.00 | |
| ARTICLE 6711 | | +1 000.00 |
| TOTAUX | 0 | 0 |

3) Constitution des commissions communales

Sur proposition de M. le Maire, et après délibération, les commissions communales sont composées comme suit :

Urbanisme, assainissement, aménagement, voirie, effluents, Permis de construire : M. LAMURE (responsable), Mrs PEREK, TOURNISSOUX, GRILLET, RINGUET, CHATELET.

Artisanat, commerce : Mrs DUMONT, COHEN (responsables), Mrs MONNET, TOURNISSOUX, Mme CHAVY.

Finances, gestion des biens communaux, entretien, location, sécurité : M. DAUTUN (responsable), Mrs MONNET, BULLIAT, DUGELET, SORNAY, Mme DEPARDON

Communication, tourisme, Fêtes et marchés : M. PEREK (responsable), Mmes CHAVY, PRALUS, LORON, Mrs GRILLET, DUGELET.

Action sociale, affaires scolaires, bibliothèque, sports : Mme CHAVY (responsable), Mme PRALUS, Mrs MONNET, DUGELET, CHATELET.

Appel d'offre : Mrs SAVOYE (Maire), DAUTUN, LAMURE, Mme BOULAND (titulaires), Mme DEPARDON, Mrs RINGUET, DUMONT (suppléants).

Impôts directs : M. SAVOYE (Maire), Mrs DAUTUN, BULLIAT (titulaires), M. TOURNISSOUX (suppléant).

Listes électorales : Mme LORON (responsable), Mme CHAVY.

Gestion du personnel : Mme BOULAND (responsable), Mme DEPARDON, Mrs SORNAY, RINGUET.

Environnement, sentiers pédestres, le parc, les hameaux, le bourg, VTT : Mme LORON, M. SORNAY (responsables), Mrs COHEN, TOURNISSOUX, Mmes CHAVY, PRALUS.

Relation Cru Morgon : M. RINGUET (responsable), Mrs DUGELET, SAVOYE.

Les membres extérieurs au Conseil Municipal compléteront diverses commissions (urbanisme..., listes électorales, environnement, Cru), après avoir recueilli leur accord.

3bis) Désignation des délégués des syndicats et organismes intercommunaux

3.1 Communauté de Communes de la région de Beaujeu

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil communautaire de la Communauté de Communes de la région de Beaujeu, quatre délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application à l'article L 5211-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin

-Délégués titulaires : Savoye Pierre, Bulliat Noël, Lamure Thierry, Bouland Françoise

-Délégué suppléant : Cohen Pierre-Yves

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

| | | |
|------------------------------|-----------------------|---------|
| <u>Délégués titulaires :</u> | M. SAVOYE Pierre | 17 voix |
| | M. BULLIAT Noël | 17 voix |
| | M. LAMURE Thierry | 17 voix |
| | Mme BOULAND Françoise | 17 voix |

| | | |
|----------------------------|----------------------|---------|
| <u>Délégué suppléant :</u> | M. COHEN Pierre-Yves | 17 voix |
|----------------------------|----------------------|---------|

Messieurs SAVOYE, BULLIAT, LAMURE, Mme BOULAND, élus délégués titulaires, et M. COHEN, élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.2 Syndicat intercommunal à vocation scolaire du Collège de Villié-Morgon

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du SIVOS du collège de Villié-Morgon, deux délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Savoye Pierre, Cohen Pierre-Yves

-Délégué suppléant : Dugelet Yann

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. SAVOYE Pierre 17 voix

M. COHEN Pierre-Yves 17 voix

Délégué suppléant : M. DUGELET Yann 17 voix

Messieurs SAVOYE, COHEN, élus délégués titulaires, et M. DUGELET élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.3 Collège Jean-Claude Ruet

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil d'administration du collège Jean-Claude Ruet, un délégué titulaire et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégué titulaire : Dugelet Yann

-Délégué suppléant : Depardon Ghislaine

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégué titulaire : M. DUGELET Yann 17 voix

Délégué suppléant : Mme DEPARDON Ghislaine 17 voix

M. DUGELET, élu délégué titulaire, et Mme DEPARDON élue délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.4 Syndicat intercommunal d'électricité de la région nord Beaujolais

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du syndicat intercommunal d'électricité de la région nord Beaujolais, deux délégués titulaires, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Dugelet Yann, Monnet Jean-Luc

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. DUGELET Yann 17 voix

M. MONNET Jean-Luc 17 voix

Messieurs DUGELET, MONNET, élus délégués titulaires, déclarent accepter ce mandat.

3.5 Syndicat intercommunal des eaux du haut Beaujolais

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du SIE du haut Beaujolais, deux délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Lamure Thierry, Grillet Cédric

-Délégué suppléant : Ringuet Christophe

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. LAMURE Thierry 17 voix

M. GRILLET Cédric 17 voix
Délégué suppléant : M. RINGUET Christophe 17 voix
Messieurs LAMURE, GRILLET, élus délégués titulaires, et M. RINGUET élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.6 Syndicat des eaux de la Vallée d'Ardières

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du syndicat des eaux de la Vallée d'Ardières, deux délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

- Délégués titulaires : Lamure Thierry, Grillet Cédric
- Délégué suppléant : Ringuet Christophe

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. LAMURE Thierry 17 voix
M. GRILLET Cédric 17 voix

Délégué suppléant : M. RINGUET Christophe 17 voix

Messieurs LAMURE, GRILLET, élus délégués titulaires, et M. RINGUET élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.7 Centre culturel associatif du Beaujolais

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au CCAB deux délégués titulaires, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

- Délégués titulaires : Perek Franck, Chavy Béatrice
- Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. PEREK Franck 17 voix
Mme CHAVY Béatrice 17 voix

M. PEREK , Mme CHAVY, élus délégués titulaires, déclarent accepter ce mandat.

3.8 Association syndicale autorisée de lutte contre l'érosion de la colline du PY

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner à l'association syndicale autorisée de lutte contre l'érosion de la colline du PY, un délégué titulaire et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

- Délégué titulaire : Savoye Pierre
- Délégué suppléant : Sornay Christophe

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégués titulaires : M. SAVOYE Pierre 17 voix

Délégué suppléant : M. SORNAY Christophe 17 voix

M. SAVOYE, élu délégué titulaire, et M. SORNAY élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.9 Société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner à la société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon, sept administrateurs au conseil d'administration, un représentant titulaire et un suppléant à l'assemblée générale, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Administrateurs : Dautun Frédéric, Bouland Françoise, Lamure Thierry, Bulliat Noël, Loron Suzette, Savoye Pierre, Pralus Eliane

-Représentant à l'assemblée générale titulaire : Dumont serge

-Représentant à l'assemblée générale suppléant : Monnet Jean-Luc

-Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

| | | |
|--------------------------|-----------------------|---------|
| <u>Administrateurs :</u> | M. DAUTUN Frédéric | 17 voix |
| | Mme BOULAND Françoise | 17 voix |
| | M. LAMURE Thierry | 17 voix |
| | M. BULLIAT Noël | 17 voix |
| | Mme LORON Suzette | 17 voix |
| | M. SAVOYE Pierre | 17 voix |
| | Mme PRALUS Eliane | 17 voix |

Représentant à l'assemblée générale titulaire : M. DUMONT Serge 17 voix

Représentant à l'assemblée générale suppléant : M. MONNET Jean-Luc 17 voix

M. DAUTUN, Mme BOULAND, Mrs LAMURE, BULLIAT, Mme LORON, M. SAVOYE, Mme PRALUS, élus administrateurs, Mrs DUMONT et MONNET, représentants titulaire et suppléant, déclarent accepter ce mandat.

3.10 Centre communal d'action sociale

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au C C A S, quatre délégués titulaires représentant la commune, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Loron Suzette, Chavy Béatrice, Pralus eliane, Tournissoux Serge

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

| | | |
|------------------------------|----------------------|---------|
| <u>Délégués titulaires :</u> | Mme LORON Suzette | 17 voix |
| | Mme CHAVY Béatrice | 17 voix |
| | Mme PRALUS Eliane | 17 voix |
| | M. TOURNISSOUX Serge | 17 voix |

Mesdames LORON, CHAVY, PRALUS, M. TOURNISSOUX, élus délégués titulaires du CCAS, et déclarent accepter ce mandat.

3.11 Comité de jumelage Beaujolais-Kalarach

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au Comité de jumelage Beaujolais-Kalarach trois représentants de la commune, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Perek Franck, Chavy Béatrice, Pralus Eliane

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

| | | |
|------------------------------|--------------------|---------|
| <u>Délégués titulaires :</u> | M. PEREK Franck | 17 voix |
| | Mme CHAVY Béatrice | 17 voix |
| | Mme PRALUS Eliane | 17 voix |

M. PEREK, Mmes CHAVY, PRALUS, élus délégués titulaires, déclarent accepter ce mandat.

3.12 Syndicat départemental énergie du Rhône

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au Syndicat départemental énergie du Rhône un délégué titulaire, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Est candidat au premier tour de scrutin :

-Délégué titulaire : Chatelet Richard

A obtenu au premier tour de scrutin, (sur 17 votants)

Délégué titulaire : M. CHATELET Richard 17 voix

M. CHATELET, élu délégué titulaire, déclare accepter ce mandat.

4) Hôtel le Baudelaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des nouveaux plans provisoires ont été réalisés. Après présentation du nouveau schéma de salle et de terrasse, le Conseil unanime décide d'attendre les nouvelles réalisations ainsi que la vérification de l'engagement de M. GERBER.

5) Lotissement le Colombier

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'accord passé avec M. Bouland, concernant le raccordement de quatre parcelles du lotissement le Colombier, la commune versera 50% des factures France Télécom et EDF

Après délibération, le Conseil Municipal unanime

ACCEPTE la proposition de remboursement de 1 566,28€

PRECISE que les crédits sont prévus au budget 2008.

6) Elargissement de la voie Romaine

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur Hervé Lacoque datée du 16 Février 2008. Le Conseil demande une nouvelle étude et des renseignements supplémentaires à M. Lacoque qui signale avoir fait l'achat de la parcelle AT 22 alors qu'elle avait été cédée à la Commune. M. Lacoque ayant fait l'achat de cette parcelle il semblait logique que les impôts locaux lui ai été adressé.

DECIDE d'étudier davantage le dossier et dans l'attente d'autres précisions, reporte la décision au sujet de la parcelle AT 22

7) SYDER : renforcement BT

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le coût des travaux de renforcement des réseaux électriques basse tension au lieu dit « les Micouds »

Après délibération, le Conseil Municipal unanime

DECIDE de mettre en place la proposition des dépenses sur 15 ans sur la participation communale pour un montant de 464€ par an.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits sur chaque budget.

8) Promesse de vente de M. MORIN Bernard

Monsieur le Maire donne connaissance de la promesse de M. MORIN de vendre à la commune une portion de terrain cadastré AI 205 au prix proposé par le Conseil à 65€ le m² et accepté par M. MORIN en date du 22/02/2008. Précise que M. MORIN fera son affaire de la clôture sur le surplus de terrain lui appartenant.

Le Conseil Municipal unanime,

AUTORISE le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

9) Avenant pour extension réseau d'assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des deux avenants concernant les travaux d'extension pour le quartier « le Colombier » et routes départementales N° 9 et 68.

Extension du réseau d'assainissement routes départementales N° 9 et 68, reprise des réseaux existants

Extension du réseau assainissement et d'eaux pluviales quartier le Colombier

Après délibération, le Conseil Municipal unanime

DECIDE le règlement du surplus du coût des travaux

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2008.

10) Demande de subventions

Le Conseil Municipal examine les demandes de subvention, et décide de reporter à un prochain Conseil la décision d'attribution. Les dossiers suivants seront examinés ;

MFR du Beaujolais à Charentay

Association d'éducation Populaire, Ecole Saint Martin des Chaffangeons à Fleurie

Enseignement Catholique Belley-Arts à Bourg en Bresse

Organisme de gestion des Ecoles Catholiques à Villefranche

Groupe Scolaire Sainte Marguerite à Vérosvres

Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône à Lyon

Fédération Nationale des Accidentés et Handicapés de Belleville

Secours catholique de Belleville

11) Devis

11.1 Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de la SARL SABY pour la rénovation des sanitaires anciennement AXA, 20 Place Baudelaire pour un montant de 632,45€.

Le Conseil Municipal unanime donne son accord

PRECISE que les crédits sont prévus au budget.

11.2 Monsieur le Maire donne lecture d'un deuxième devis de la SARL ROUILLET pour la mise en place d'une sonnerie à l'école primaire.
Le Conseil ne se prononce pas sur ce devis et prend un délai de réflexion supplémentaire.

12) Informations diverses

12.1 Monsieur le Maire donne connaissance de la lettre de la bibliothèque pour le désherbage des livres pour l'année 2007.

Le Conseil décide d'accorder le pilonnage de certains livres. D'autres livres réformés seront cédés gratuitement à l'association relais.

12.2 Monsieur Perek donne une explication pour la création et fonctionnement d'un blog. Monsieur le Maire propose de contacter le Cru Morgon, Monsieur Cohen propose d'y ajouter la Communauté de Communes de façon à avoir une étendue relationnelle. La création d'un petit journal, distribué aux habitants de la Commune, est évoquée.

12.3 Madame Loron demande de fixer une date pour la remise des prix des maisons fleuries.

12.4 Monsieur Lamure propose de faire établir des devis pour les escaliers vers la salle des fêtes. Madame Pralus se charge de faire établir ces devis.

12.5 Madame Loron précise qu'il conviendrait de changer un capuchon d'éclairage public au 58 rue Chaptal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.